



12ème Journée nationale d'étude ESPT (Elus Santé Publique et Territoires), co-organisée avec le Centre Collaborateur de l'OMS pour la Santé Mentale.

Le 6 janvier 2012 à l'Hôtel de Ville de Paris

« Citoyenneté et santé mentale » Les Conseils Locaux de Santé Mentale en France

Objectifs de la journée :

- Montrer en quoi la prise en charge des questions de santé mentale passe nécessairement par une approche locale, dans et par la ville, avec le Secteur de psychiatrie et tous les acteurs.
- Présenter les « bonnes pratiques » selon l'OMS pour la santé mentale à l'étranger.
- Présenter le Conseil local de santé mentale comme un outil politique et opérationnel de la construction de la politique locale de santé mentale.
- Intégrer les CLSM dans les futurs Contrats locaux de santé.
- Inscrire cette réalité et ces réflexions dans le cadre d'un prochain Plan « Santé mentale »

- Le public prioritaire: les parlementaires, les élus locaux et leurs collaborateurs, les psychiatres et professionnels de la santé mentale, les usagers/citoyens et leurs proches.

Programme provisoire

MATIN (9h30-12h30)

Introduction :

Association Elus Santé Publique et Territoires / Centre Collaborateur de l'OMS

Présentation de la situation actuelle :

Au niveau international : la Conférence de Lisbonne

Au niveau national : Politique de la Ville/ Santé publique

Au niveau régional : l'Agence Régionale de Santé et les Contrats locaux de santé

Au niveau local : Comment intégrer au mieux la problématique de la santé mentale dans les CLS ?

Table ronde n°1 :

« La mise en place d'un CLSM »

Thèmes à aborder :

- Quels sont les éléments favorisant l'émergence d'un CLSM ? (Atelier Santé Ville ? Réseau Santé mentale Précarité ?)
- Comment s'organise un CLSM ? Quels sont les besoins (financiers, partenaires) ?
- Comment mesurer l'impact d'un Conseil local de santé mentale ?

A partir de la présentation de l'expérience dans différentes villes, avec: usagers, référents de CLSM, élus, psychiatres, bailleurs sociaux...

Débat

DEJEUNER LIBRE (12h30-14h)

APRES-MIDI (14h-17h)

Table ronde n°2 : « La prévention »

- Thèmes à aborder :
- Les troubles à l'ordre public liés aux maladies mentales : du signalement à la décision de soins psychiatriques par un représentant de l'Etat : les procédures, les dispositifs mis en place.
- Les réunions d'évaluation de situations difficiles, type RESAD, cellules de veille, d'alerte, de suivi...
- L'accès aux soins et au diagnostic, l'injonction de soins
- La prévention du suicide
- La formation des acteurs de terrain.

Intervention de plusieurs partenaires témoignant de leur expérience : usagers, référents de CLSM, élus, psychiatres, bailleurs sociaux...

Débat

Table ronde n°3 : « La citoyenneté et l'insertion »

- Thèmes à aborder :
- Inscrire les problématiques liées à la santé mentale dans les politiques municipales
- Faciliter l'accès au logement : travailler avec les bailleurs
- Lutter contre la discrimination/stigmatisation des malades mentaux
- L'intégration des malades mentaux à travers les dispositifs de loisirs et de culture
- La Semaine d'Information sur la Santé Mentale, quels impacts ?
- La place des usagers et de leurs familles dans les CLSM

Intervention de plusieurs partenaires témoignant de leur expérience : usagers, référents de CLSM, élus, psychiatres, bailleurs sociaux...

Débat

Conclusion